

Chargé(e) de mission attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement (F/H)

Contexte et positionnement

Ce poste est créé dans le cadre du financement du Conseil National de la Refondation (CNR Santé), pour une expérimentation d'une durée d'un an (année 2026).

La mission s'inscrit dans la stratégie départementale de renforcement de l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement, en lien avec les priorités fixées par l'ARS Bretagne et les acteurs territoriaux.

Intégré(e) à l'association Cap Autonomie 22, le/la chargé(e) de mission aura pour rôle de développer et coordonner des actions de promotion, d'orientation et de fidélisation autour des métiers du sanitaire, du médico-social et de l'ambulatoire, avec une attention particulière portée aux zones rurales et sous-dotées.

Dans le cadre d'une expérimentation financée sur la thématique sanitaire, il/elle développera des actions spécifiques en direction des métiers de la santé (ambulatoire et hospitalier), tout en conservant une approche transversale qui valorise également l'ensemble des métiers du soin et de l'accompagnement.

Le poste s'articule étroitement avec celui de la référente parcours, déjà en poste à Cap Autonomie 22, dans une logique de complémentarité et de coordination intersectorielle.

Partenaires clés

Les collaborations seront développées avec :

- Sanitaire et ambulatoire : établissements hospitaliers, cliniques, MSP, CPTS, URPS, Ordres professionnels, facultés et universités de santé.
- Médico-social et social : EHPAD, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), structures handicap, établissements d'accueil spécialisés.
- Orientation et formation : Rectorat, DRAFPIC, France Travail, missions locales, CIO, Cap emploi, référents Parcoursup, organismes de formation, IFSI, écoles professionnelles.
- Collectivités et acteurs territoriaux : Intercommunalités, élus locaux, acteurs du développement territorial.

Missions principales

1. **Développer une stratégie de valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement, en cohérence avec les outils déjà créés et les actions de la référente parcours :**
 - Valoriser les métiers du sanitaire et du médico-social (aide-soignant, infirmier, médecin, chirurgien-dentiste, kinésithérapeute, éducateur spécialisé, etc.) auprès du grand public et des jeunes.

- Concevoir, animer et mettre en œuvre les actions de communication (présentations, interventions en établissements scolaires, forums, salons, supports numériques).
- Promouvoir les aides à la formation et à l'installation pour les internes et jeunes praticiens (bourses régionales, aides ARS, dispositifs d'accompagnement en zones rurales).
- Mettre en avant les dispositifs spécifiques : maîtres de stage universitaires, médecins juniors, mais aussi les parcours de formation et d'insertion liés au médico-social.

2. Agir en amont des formations pour susciter des vocations

- Développer des actions d'orientation et d'immersion auprès des collégiens et lycéens, en lien avec les enseignants référents santé et les CIO.
- Organiser des journées d'immersion dans les établissements, médico-sociaux sanitaire et ambulatoires.
- Valoriser les parcours inspirants de jeunes professionnels formés ou revenus dans les Côtes d'Armor.

3. Coordonner les acteurs territoriaux et animer le réseau d'attractivité

- Promouvoir l'attractivité globale du territoire (employeurs, lieux et modes d'exercices, offre de services) en lien avec les collectivités, le Conseil Départemental et les partenaires institutionnels.
- Fédérer les acteurs du médico-social, sanitaire et ambulatoire autour d'une stratégie d'attractivité commune.
- Identifier et mobiliser les leviers d'action sur les territoires ruraux et sous-dotés.
- Mettre en œuvre **deux grandes actions annuelles de promotion des métiers** départementales (événement grand public, journée d'immersion, campagne ciblée, rencontre territoriale).

4. Assurer le suivi et l'évaluation de l'expérimentation

- Élaborer des bilans à 3 et 6 mois, en lien avec l'ARS Bretagne.
- Produire un rapport final d'expérimentation pour évaluer la transférabilité et la pérennisation du poste.

Profil recherché

- Formation : Bac +3 minimum (communication, développement territorial, santé publique, sciences sociales, RH, insertion).
- Expérience : animation de réseau, communication ou développement territorial.
- Connaissance du secteur sanitaire et/ou médico-social souhaitée.

Qualités attendues

- Capacité à mobiliser et fédérer des acteurs diversifiés.
 - Aisance à l'oral et à l'écrit, sens de la pédagogie.
 - Autonomie, créativité, esprit d'initiative.
 - Connaissance des réalités territoriales, notamment rurales.
 - Capacité à rendre visibles et attractifs des métiers variés.
-

Conditions d'emploi

- Contrat : CDD de 12 mois (expérimentation 2026 – financement CNR Santé).
- Temps de travail : 35h hebdomadaire.
- Lieu : basé à Trégueux, avec déplacements réguliers dans les Côtes d'Armor.
- Rattachement hiérarchique : sous la responsabilité de la directrice de la plateforme Cap Autonomie 22.
- Rémunération : selon profil et convention collective applicable.